

Le 8 avril 2026- 1

Prise d'acte de la désignation des membres du Conseil d'administration

L'an DEUX MILLE VINGT-SIX, le 8 avril les membres du Conseil d'administration du Touquet & Co se sont réunis à 9H30, salle Suzanne Lenglen Centre Tennistique, sous la Présidence de Mme Lilyane LUSSIGNOL, doyenne d'âge du Conseil d'administration.

Membres présents :

M. Daniel FASQUELLE, M. Jean-Philippe BATAILLE, M. Christophe VERMERSCH, Mme Marielle PARENT, M. Franck LEMAITRE, Mme Kate LANDRY, Mme Michèle BIUNDO, M. Patrick GONET, Mme Lilyane LUSSIGNOL (qui en tant que doyenne d'âge a présidé jusqu'à l'élection du Président), M. Pierre BELLANGER, M. Didier GIREAU.

Membres excusés et représentés :

M. Charles DEBRUYNE représenté par M. Pascal LASSAGNE, suppléant ;
M. Philippe FLAMENT représenté par Mme Suzy DEBRUXELLES, suppléante ;
Mme Agnès BRETTEVILLE représentée par MME Manuella RAMOS, suppléante.

Membre excusé et non représenté :

M. Denis CALOIN.

Membres suppléants présents non votants :

M. Laurent AOUIZERAT, Mme Isabelle MARCOURT.

Madame Lilyane LUSSIGNOL, en tant que doyenne d'âge du Conseil d'administration expose :

1°) que les membres du Conseil d'administration du Touquet & Co ont été désignés lors de la séance du Conseil municipal en date du 22 mars 2026, à savoir :

- 8 représentants de la Ville y compris le Maire et 14 représentants (7 titulaires et 7 suppléants) des professions et associations intéressées à l'économie touristique et à l'animation de la station notamment dans les domaines de l'hôtellerie, la restauration, l'artisanat, les associations sportives, les associations culturelles, les agences de voyage, les casinos, les commerces, le syndicat d'initiative ;

2°) qu'ont été désignés au titre des élus :

- M. Daniel FASQUELLE ;
- M. Jean-Philippe BATAILLE ;
- M. Denis CALOIN ;
- M. Christophe VERMERSCH ;
- Mme Marielle PARENT ;
- M. Franck LEMAITRE ;
- Mme Kate LANDRY ;
- Mme Michèle BIUNDO ;

3°) qu'ont été désignés au titre des professionnels et des associations :
En tant que titulaires :

-M. Patrick GONET ;
-Mme Lilyane LUSSIGNOL ;
-M. Charles DEBRUYNE ;
-M. Philippe FLAMENT ;
-M. Pierre BELLANGER ;
-Mme Agnès BRETTEVILLE ;
-M. Didier GIREAU ;

En tant que suppléants :

-M. Pascal LASSAGNE ;
-Mme Claire BARTHOLUS ;
-Mme Suzy DEBRUXELLES ;
-Mme Manuella RAMOS ;
-M. Jean-Michel THIBAUT ;
-M. Laurent AOUIZERAT ;
-Mme Isabelle MARCOURT ;

4°) qu'il convient de prendre acte de la composition du Conseil d'administration conformément à cette délibération du Conseil municipal ;

*Vu les articles L 2121-29, L 2221-1 à L2221-10 et R 2221-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération du Conseil municipal de la Ville du Touquet-Paris-Plage n°2026-01-07h du 22 mars 2026*

Les membres du Conseil d'Administration, après avoir entendu l'exposé de Madame Lilyane LUSSIGNOL :

- 1°) prennent acte de la désignation des membres du Conseil d'administration, tels que définis ci-dessus ;
- 2°) adressent ampliation de la présente délibération à Madame la Sous-Préfète de Montreuil-sur-mer et à Monsieur le responsable du Service de Gestion Comptable de Montreuil-sur-mer.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'administration du
« Touquet & Co »

Le Vice-Président délégué

Jean-Philippe BATAILLE

